



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

3^e séance du mardi 20 septembre 2022

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de Mme Mathilde Maillard et consorts : « Hausse des tarifs de l'énergie : quelles aides seront misent en place pour les particuliers et les entreprises » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

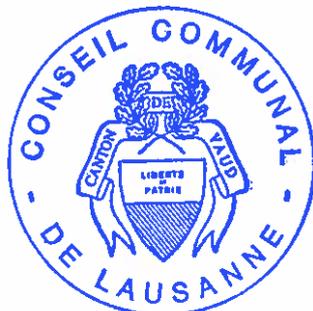
et adopte

la résolution de l'interpellatrice, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité présente au Conseil communal un planning financier et temporel de la rénovation des systèmes de chauffage dans les immeubles appartenant à la Ville, et interpelle la CPCL, via ses représentants au Conseil de fondation, sur ses intentions en la matière s'agissant de ses propres immeubles »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi vingt septembre deux mille vingt-deux.

La présidente :



Le secrétaire :